À l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC),

Je tiens à faire connaître ma ferme opposition au projet de quai en eau profonde dans le port de Québec, aussi appelé le projet Laurentia, en raison de ses impacts négatifs sur l'environnement, sur la santé des résidents des quartiers limitrophes et sur le paysage.

Plus spécifiquement, je m'inquiète pour :

- 1) L'habitat du bar rayé (une espèce protégée), de l'esturgeon et de l'hirondelle de rivage. Le remblaiement du fleuve St-Laurent sur plus de 600 mètres est digne des pires erreurs des siècles passés. L'heure est à la protection des écosystème et non à leur destruction.
- 2) La qualité de l'air dans les quartiers centraux de Québec, qui est déjà moins bonne qu'ailleurs dans la région de Québec. Une plus grande émission de contaminants et de GES, notamment en raison de l'augmentation du transport par camions lourds, aurait des répercussions néfastes sur l'espérance de vie en bonne santé des résidentes et résidents de ces quartiers, ce qui est inacceptable.
- 3) La défiguration de la baie de Beauport, un endroit unique pour les loisirs, ainsi que du paysage observable à partir de l'arrondissement historique du Vieux-Québec, lequel fait partie de la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Considérant que les bénéfices du projet Laurentia sont sans commune mesure avec ses nuisances, je demande par conséquent son abandon pur et simple.

Martin Michaud Résident de l'arrondissement La Cité-Limoilou